

## Pour une sociologie des mondes agricoles dans la globalisation

Bertrand Hervieu et François Purseigle

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/8999>

DOI : [10.4000/etudesrurales.8999](https://doi.org/10.4000/etudesrurales.8999)

ISSN : 1777-537X

### Éditeur

Éditions de l'EHESS

### Édition imprimée

Date de publication : 24 septembre 2009

Pagination : 177-200

### Référence électronique

Bertrand Hervieu et François Purseigle, « Pour une sociologie des mondes agricoles dans la globalisation », *Études rurales* [En ligne], 183 | 2009, mis en ligne le 01 janvier 2011, consulté le 28 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/8999> ; DOI : [10.4000/etudesrurales.8999](https://doi.org/10.4000/etudesrurales.8999)

---

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

[http://www.cairn.info/article.php?ID\\_REVUE=ETRU&ID\\_NUMPUBLIE=ETRU\\_183&ID\\_ARTICLE=ETRU\\_183\\_0177](http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=ETRU&ID_NUMPUBLIE=ETRU_183&ID_ARTICLE=ETRU_183_0177)

---

## Pour une sociologie des mondes agricoles dans la globalisation

par Bertrand HERVIEU et François PURSEIGLE

| Editions de l'EHESS | Études rurales

2009/1 - n° 183

ISSN 0014-2182 | ISBN 9782713222061 | pages 177 à 200

---

Pour citer cet article :

— Hervieu B. et Purseigle F., Pour une sociologie des mondes agricoles dans la globalisation, Études rurales 2009/1, n° 183, p. 177-200.

---

Distribution électronique Cairn pour Editions de l'EHESS .

© Editions de l'EHESS . Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# POUR UNE SOCIOLOGIE DES MONDES AGRICOLES DANS LA GLOBALISATION

Bertrand Hervieu et François Purseigle

**C**E DÉBUT DE XXI<sup>e</sup> SIÈCLE EST un moment historique qui nous conduit à réinterroger, dans une perspective sociologique, ce qu'il convient d'appeler aujourd'hui « les mondes agricoles ». Notre étude s'articulera autour de deux constats : les populations urbaines sont devenues majoritaires à l'échelle de la planète ; « la fin des paysans » au XXI<sup>e</sup> siècle ne se présente pas sous les mêmes traits que celle de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Ce double constat laisse à penser qu'il n'y aurait pas de théorie générale et définitive sur la disparition des paysanneries. Il y a des faits et des contextes que nous devons observer pour interpréter ces phénomènes<sup>1</sup>.

Parmi les transformations des sociétés actuelles, l'urbanisation, avec son corollaire, l'effacement des paysanneries, occupe une place primordiale. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, les populations urbaines sont plus nombreuses que les populations rurales. Urbain-concentré-littoralisé : voilà ce que serait ce monde du début du XXI<sup>e</sup> siècle.

Selon les Nations Unies, nous entrons, depuis 2008, dans une période d'« inflexion démographique », qui offre le visage d'une planète urbanisée avec 3,3 milliards de citadins<sup>2</sup>. Les experts s'accordent pour dire que ce chiffre devrait atteindre les 5 milliards à l'horizon 2030. Même si, au cours du XX<sup>e</sup> siècle, la population urbaine a connu une croissance considérable (en un siècle, le nombre de personnes vivant dans les villes est passé de 220 millions à 2,8 milliards), les projections indiquent que la croissance urbaine que nous connaissons dans les années à venir sera sans précédent. D'ici 2030, les régions préférentiellement touchées par ce phénomène seront les pays émergents. En Asie, la population urbaine devrait passer de 1,36 milliard à 2,64 milliards ; en Afrique, elle passerait de 294 millions à 742 millions ; et, pour la zone Caraïbes-Amérique latine, de 394 millions à 609 millions<sup>3</sup>.

À l'horizon 2030, 81 % de la population urbaine, soit 4,9 milliards d'habitants, devraient se concentrer dans les villes des pays en

---

1. Ces éléments président également à la mise en place d'un projet international auquel nous participons : celui d'un Observatoire des agricultures du monde (OAM), projet piloté par le CIRAD, la DGER et la FAO. Les objectifs de cet article s'inscrivent dans la poursuite des réflexions initiées lors de l'atelier de lancement de l'OAM (Montpellier, 22-24 avril 2008). Nous tenons à remercier Jean-Paul Billaud, Pierre Blanc et Martine Guibert pour leurs remarques et critiques.

2. United Nations, Department of Economics and Social Affairs, « World urbanization prospects. The 2005 revision », 2006.

3. *Ibid.*

développement. Pour l'essentiel, l'expansion urbaine du XXI<sup>e</sup> siècle sera donc le fait des pays les plus pauvres<sup>4</sup>.

Cet événement, loin de devoir être considéré comme le fruit d'une évolution inéluctable, mérite qu'on s'y arrête. Il cache une autre réalité : les populations rurales et paysannes, si elles ne représentent plus la moitié du monde, n'ont, pour autant, jamais été aussi nombreuses en valeur absolue sur la surface du globe. Paradoxalement, leur poids a augmenté en même temps que leur influence a diminué. Ajoutons à cela que la population agricole reste prédominante dans la population rurale : sur 3 milliards de personnes qui continuent à vivre en zone rurale, 2,6 milliards (soit 86 %) ont pour activité principale l'agriculture.

Faisant écho aux récentes propositions des sociologues de la globalisation [Wagner 2007 ; Sassens 2009], notre ambition est de revenir, dans un premier temps, sur ces évolutions démographiques des mondes agricoles afin de mettre en évidence la fragilité du paradigme de l'exode rural pour comprendre l'évolution des paysanneries. Cela nous amènera, dans un deuxième temps, à souligner les limites de l'approche mendrassienne de « la fin des paysans » pour penser la recomposition des formes actuelles d'organisation du travail en agriculture. Ce qui nous conduira, dans un troisième temps, à proposer une caractérisation de ces mêmes formes dans le processus de globalisation, qui a pour spécificité d'affecter l'ensemble des agricultures, qu'elles soient fortement localisées ou, au contraire, insérées dans les marchés internationaux des matières premières agricoles.

### **Une population croissante et pourtant minoritaire**

Bien que conscients des avatars statistiques, regardons cependant de près les données de la FAO.

Celles-ci montrent que, à l'échelle mondiale, l'entrée en minorité des populations agricoles s'apparente à un processus différencié, et plus ou moins brutal. En effet, si la plupart des pays voient la part relative de leurs agriculteurs diminuer, la baisse en valeur absolue du nombre des agriculteurs est une réalité des pays de l'hémisphère nord et de certaines grandes puissances agricoles du Sud essentiellement (Australie, Nouvelle-Zélande). Le double décrochage démographique, tant en valeur absolue qu'en valeur relative, observable en Europe, est donc loin d'être avéré partout.

En France, la situation est sans appel. La population des agriculteurs est de moins en moins nombreuse et de plus en plus vieillissante. D'après les derniers chiffres dont nous disposons, en 2007, les chefs d'exploitation n'étaient plus que 436 000, soit moins de 3 % de la population active (Ministère de l'agriculture, 2009). En un siècle, la population agricole française a perdu près de 4,5 millions d'actifs.

Cette chute vertigineuse du nombre des agriculteurs s'accompagne d'un vieillissement sans précédent. Entre 1994 et 2006, le nombre d'agriculteurs âgés de moins de 30 ans a été divisé par deux : de 50 000 qu'ils étaient, ils sont passés à 25 000 [Lefebvre 2008 ; Rattin

---

4. United Nations, Department of Economics and Social Affairs, « The Millennium development goals report 2006 », 2007.

2008]. La situation est identique pour les 30-34 ans, qui ne sont plus que 34 000 contre 70 000 au début des années 1990. Les démographes considèrent que cette tendance devrait s'amplifier dans les années à venir. Selon eux, à ce rythme, en 2020, les chefs d'exploitation ne seront plus que 320 000.

Toutefois, l'observation du cas français ne doit pas donner lieu à une quelconque généralisation. En effet, alors qu'entre 1979 et 2004, le nombre des agriculteurs a été divisé par trois en France, dans la même période, il n'a été divisé que par 1,5 aux États-Unis.

Plus à l'est, les populations agricoles d'Europe centrale entrées dans une phase de « restructuration postcollectiviste » témoignent de trajectoires démographiques différenciées [Singelmann 1994]. Si en Slovaquie, en Hongrie et en République tchèque, la population active agricole se rapproche numériquement de celle des autres pays de l'Union européenne, en Pologne et en Lituanie, l'emploi agricole occupe encore une place centrale [Jollivet et Eizner eds. 1996 ; Halamska 2004 ; Maurel et Lacquement eds. 2007].

Au Sud, si nombre de sociétés se révèlent de moins en moins agraires, il n'en reste pas moins que le recul numérique de la population vivant de l'agriculture n'est que relatif. Ainsi, en Chine, alors que la part de la population agricole a baissé (de 73 à 64 %), le nombre des agriculteurs chinois a augmenté de 87 % [Aubert 2005a et 2005b]. D'autres pays asiatiques demeurent profondément agraires, comme le Vietnam avec 65 % de personnes vivant de l'agriculture.

D'après la dernière étude prospective « Agri-monde » réalisée par l'INRA et le CIRAD,

la démographie des mondes agricoles est belle et bien paradoxale. Alors qu'avec près de 3,3 milliards d'habitants l'Asie est le continent le plus peuplé et le plus « paysan » de la planète – concentrant près de 76 % des agriculteurs –, c'est aussi la région du monde qui connaît le plus fort taux de malnutrition (75 %). En outre, cette région ne dispose que de 14 % des terres cultivables mondiales contre 23 % pour la zone des pays membres de l'OCDE, qui ne représente pourtant que 3 % des agricultures. Certes, à l'échelle de la planète, le rythme d'accroissement démographique des populations agricoles est plus lent que celui des populations urbaines<sup>5</sup>.

Les populations agricoles ne présentent donc pas le même visage d'une région à l'autre, et le fait qu'elles soient minoritaires – au moins dans certains pays – n'est pas synonyme de déclin. Force est de constater que la montée en urbanité est loin de rendre ces minorités invisibles.

Ce qui doit interpellier le sociologue tient surtout à la diversification des formes d'agriculture qui accompagne cette entrée en minorité. En effet, contrairement à ce que l'on pourrait penser, cette trajectoire des mondes agricoles n'est pas lissée par le processus de globalisation. Ce serait même le contraire puisque ce processus nourrirait voire accentuerait la pluralité des mondes agricoles<sup>6</sup>.

5. INRA et CIRAD, « Agri-monde. Agricultures et alimentations du monde en 2050 : scénarios et défis pour un développement durable ». Rapport, février 2009, pp. 36-37.

6. *Ibid.*, p. 39.

Si les paysans sont devenus globalement minoritaires, cette évolution ne prend pas la même forme que lors des phases antérieures de modernisation. Nous avons envisagé le XX<sup>e</sup> siècle comme le siècle de « la fin des paysans », ce qui signifiait deux choses : l'exode et le départ vers d'autres horizons [Mendras 1953, 1954 et 1960], et, pour ceux qui restaient, le passage d'un état, assigné par la naissance, à un métier, voulu et conquis. Aujourd'hui, les modèles de migration rural-urbain et de conversion professionnelle ont été profondément modifiés.

Face à ce double constat (le fait minoritaire et l'éclatement des formes d'exploitation), nous mesurons combien il est difficile d'esquisser les contours d'une sociologie des mondes agricoles dans la globalisation.

### Retour sur une sociologie des agriculteurs

#### UN ENJEU EMPIRIQUE

Arrêtons-nous un instant, sans préjuger de son unité, sur la genèse du mouvement qui a présidé aux premiers pas d'une sociologie des paysanneries [Marduel et Robert eds. 1979 ; Hervieu 1989a et 1989b].

Selon le modèle mendrassien, la naissance de l'agriculture renvoyait au basculement d'un temps cyclique à un temps linéaire ainsi qu'au passage d'une tradition à une culture technique et à l'émergence de la division du travail [Mendras 1959, 1962 et 1995]. Soucieuse d'offrir un cadre heuristique à la compréhension de la modernisation de l'agriculture, la sociologie rurale française s'intéressera, dès ses débuts, au processus de diffusion du progrès en agriculture [Mendras 1958 ; Bodiguel

1975]. L'étude de la pénétration des innovations au sein des sociétés paysannes apparaîtra rapidement comme l'une des grilles de lecture des changements qui s'imposent aux collectivités rurales [Mendras 1967]. Nombre de travaux s'emploieront à décrypter les formes manifestes de résistance de la « culture villageoise » à ces changements [Jollivet et Mendras eds. 1971]. Toute une génération de chercheurs se penchera sur le basculement culturel qui accompagne l'entrée en urbanité d'un monde à part.

Pour Marcel Jollivet et Henri Mendras :

Si les sociétés locales existent, elles jouent un rôle important dans le changement, soit qu'elles le freinent ou même le rejettent, soit au contraire qu'elles l'appellent, soit plus simplement qu'elles l'infléchissent dans un sens ou dans un autre. Une véritable sociologie du changement passe donc par l'analyse de leur fonctionnement [cités par Bodiguel 1986 : 61].

C'est dans cette perspective que, pendant près de deux décennies, la monographie de village s'attachera à étudier l'effacement, sous l'influence d'une société dite « englobante », des spécificités de la vie sociale locale et des attitudes propres aux populations rurales [Mendras 1953 ; Bourdieu 1962 ; Lefebvre 1963].

En 1956, dans son premier cours de sociologie rurale, Mendras revenait, tout en les distinguant, sur l'intérêt respectif des « monographies locales » et des « monographies de phénomènes » [1956-1957]. Les premières portaient sur l'étude des « divers aspects d'une réalité » et sur le regroupement des « différents éléments dans un cadre spatial » tandis que

les secondes entendaient expliquer les « phénomènes qui existent dans une société : le changement technique, la pratique religieuse » [*ibid.* : 14].

Inspirées notamment par l'École roumaine de sociologie rurale, les monographies conduiraient, selon Mendras, à des « découvertes de mécanismes » permettant de « comprendre comment fonctionne tel élément ou tel groupe d'une société et [de] raffiner les types et les modèles que l'on avait pu développer par les études d'ensemble, les études descriptives » [*id.*]. Les notions théoriques et la compréhension de la réalité sociale ne pouvaient émerger que d'un va-et-vient entre « les études d'ordre purement descriptif et d'ordre statistique » et l'utilisation des monographies [*id.*].

Relevant, à bien des égards, de démarches fonctionnalistes et culturalistes empruntées à l'ethnologie [Miner 1949 ; Redfield 1953 et 1976] et à la sociologie américaine [Vogt 1917 ; Brunner 1957], la plupart des travaux chercheront à établir une théorie du changement local en identifiant la réalité des « systèmes sociaux locaux » considérés dans leur autonomie spécifique.

Ainsi à « l'étude des formes extérieures de certains phénomènes », Mendras ajoutait la nécessité d'une « étude fonctionnelle », qui visait non seulement « les fonctions manifestes clairement connues par les membres de la société et qui sont le but avoué du phénomène étudié, mais aussi les fonctions latentes, celles qui ne sont pas exprimées, qui sont inconscientes et qui, finalement, sont peut-être les fonctions essentielles » [1956-1957 : 14].

Si l'empirisme prime sur le théorique, le projet mendrassien n'en demeure pas moins

fondé sur la volonté de repérer les éléments fonctionnels qui président à l'équilibre de toute société :

Pas d'apriorisme doctrinaire, ou même d'ordre théorique : simplement de l'empirisme, essayer d'aller voir dans le détail et de raffiner de plus en plus ce détail pour ne pas s'arrêter à des impressions superficielles [...] La seule hypothèse d'ordre théorique à laquelle je me rallierai [est que] pour qu'un système social fonctionne, il paraît nécessaire que les différents éléments qui le constituent obéissent à des principes communs et soient mutuellement dépendants les uns des autres [*ibid.* : 12].

Pour Mendras, la sociologie rurale s'inscrit dans un projet résolument global et commun à toute une communauté scientifique, la spécialisation ne s'expliquant que par l'impossibilité d'embrasser individuellement l'ensemble des champs d'investigation :

Cette science s'applique à l'étude de champs extrêmement variés de la réalité sociale, et, comme un esprit, aussi ample et pénétrant soit-il, ne peut tout connaître, force est bien à chacun de se concentrer sur un aspect de la vie des sociétés pour s'en faire une spécialité. Aussi y a-t-il des sociologies de l'industrie, de la religion, de la vie rurale, de la politique [*ibid.* : 14].

Dans l'introduction à son cours de sociologie rurale à l'Institut d'études politiques de Paris, il souligne le caractère impropre du terme même de « sociologie rurale » :

Il n'y a pas de sociologie qui soit rurale et de sociologie qui soit urbaine : il y a une sociologie de la vie rurale, ou du



monde rural, mais l'on emploie cependant, pour faire bref, le terme de « sociologie rurale » [id.].

Il pose comme préalable que la sociologie rurale n'est pas une science autonome et qu'elle s'apparente avant tout à un champ d'études où convergent une pluralité de sciences sociales :

Sur les problèmes du monde rural, toutes ces disciplines (références à l'économie, la psychosociologie, la géographie...) ont forcément à s'exercer, et, dans la mesure où elles traitent du même groupe social, il est possible de dégager de l'ensemble de leurs travaux un corps d'enseignement [ibid. : 2].

Mendras affinera sa pensée dans le chapitre qu'il écrira dans le *Traité de sociologie* de Georges Gurwitsch en proposant une définition compréhensive du champ, construite autour de sa représentation des pays de paysannerie traditionnelle comme la France :

La sociologie rurale se définit donc par son champ d'étude, les sociétés rurales, et exige le concours de toutes les sciences sociales pour aboutir à une intégration des divers aspects de la vie rurale. Dans cette perspective, le sociologue rural s'attribue une double tâche : d'une part, étudier lui-même les aspects de la société qui relèvent de sa ou de ses spécialités ; d'autre part, réinterpréter et intégrer de son point de vue les matériaux que lui fournissent les chercheurs des autres disciplines [1958 : 316].

Même si l'auteur de *La fin des paysans* considérait qu'il était impossible de ramener la société rurale à un groupe professionnel [ibid.], pour Marcel Jollivet, les grands chantiers politiques de modernisation de l'État français – au premier rang desquels s'inscrivait la

transformation de l'agriculture – constituaient un « effet d'aubaine », réduisant la sociologie rurale française à une « sociologie des agriculteurs » [1997]. Cette question a d'ailleurs été au centre d'une controverse prenant les allures d'une polémique [Grignon et Weber 1993].

#### L'OPPOSITION VILLE-CAMPAGNE

Pendant très longtemps, la sociologie rurale n'a envisagé le paysan qu'en tant que membre d'une communauté définie par son opposition à la ville. Le paysan était paysan par son « état » et non par sa « trajectoire ». Pour ne pas être entré dans la modernité sociale à travers la revendication de l'individualisme, il n'existait pas comme individu mais comme partie intégrante d'une communauté : le village. Mendras écrivait :

Ce qui fait le paysan, c'est la communauté, l'appartenance à un groupe [1995 : 15].

Ainsi, les rapports urbain-rural ont été, durant de nombreuses années, au cœur du projet de sociologie des paysanneries [Rimbaud 1969 ; Lefebvre 1970]. Les oppositions ouvriers/paysans, villes/campagnes ont servi tant au découpage qu'à la construction problématique des sciences sociales de l'époque [Rimbaud 1973]. Paradoxalement, c'est l'appauvrissement progressif des activités villageoises qui a été à l'origine de la confusion entre « agriculture » et « ruralité », faisant de la sociologie rurale une sociologie de la paysannerie.

L'exode apparaît alors comme le moyen d'interpréter la double dynamique qui illustre



le passage de la campagne à la ville et de l'agriculture à l'industrie [Clément et Vieille 1960 ; Mendras 1967 ; Vincienne 1972 ; Jégouzo 1973]. Assimilé à un abandon de l'agriculture, l'exode est perçu comme un départ pour un autre monde. De l'intégration industrielle aux processus de requalification des anciens paysans en passant par la mobilité professionnelle, de nombreux phénomènes interpellent les chercheurs [Touraine et Ragazzi 1962 ; Rochard 1966 ; Hervieu et Eizner 1979]. Parmi ces phénomènes, une question retiendra particulièrement l'attention : celle du maintien, à l'échelle du globe, de masses paysannes et de pays où l'économie agraire reste dominante, et ce au moment où la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle voit émerger la société industrielle [Mendras et Tavernier eds. 1969].

Ainsi, reprenant l'idée qu'il avait eue en 1957 de constituer une « science comparative de la paysannerie » [Mendras 1956-1957 : 20], Mendras concrétise son projet en 1969 en publiant l'ouvrage collectif intitulé *Terre, paysans et politique* [Mendras et Tavernier eds. 1969]. Il y invite les sociologues ruraux à « dépasser les frontières françaises et européennes pour étudier les mêmes problèmes dans des contextes sociaux complètement différents » [*ibid.* : 18]. Selon lui :

L'évolution des structures sociales et mentales ne peut être la même dans des pays de paysannerie traditionnelle, des pays « neufs », des pays « sous-développés » ou des pays « collectivistes » [*ibid.* : 20].

Tout en soulignant l'ambition d'un tel projet, Mendras pensait qu'il « permettrait de dégager sans doute quelques schémas types d'organisations et d'institutions rurales et

quelques problèmes fondamentaux » [*ibid.* : 44]. Il était convaincu qu'« une typologie des diverses sociétés paysannes s'esquisserait entre les sociétés dites “archaïques” et l'intégration poussée de l'agriculture moderne dans la société globale, quelle que soit la forme de cette dernière » [*ibid.* : 45].

Considérant qu'économistes, sociologues et politistes de l'époque devaient s'interroger ensemble sur les réalités agraires qui accompagnaient le triomphe de la société industrielle, Mendras a présenté les grands traits d'une méthode d'analyse sociologique permettant de saisir, dans une perspective comparée, les agricultures et paysanneries du monde. Considérant également que les catégories d'analyse des économistes et des politistes étaient inappropriées pour appréhender les sociétés agraires, il estimait qu'une combinatoire de critères spécifiques permettrait de « faire une analyse proprement sociologique et de distinguer, entre les paysans, ceux qui sont encore relativement autonomes, très autarciques et très proches de la situation “primitive”, et ceux qui sont déjà des agriculteurs profondément insérés dans la société industrielle » [*ibid.* : 46].

Pour ce faire, quatre critères lui apparaissaient fondamentaux : « le degré d'autarcie des unités locales », « le mode d'organisation de la production agricole », « les modes de communication avec l'extérieur » et « le rapport du pouvoir local avec le pouvoir extérieur » [*ibid.* : 46-48].

Comprendre la société paysanne traditionnelle, point de départ de l'ambition typologique de Mendras, vient légitimer l'usage de ces critères. Observant les sociétés paysannes traditionnelles, il lui apparaît impossible de dissocier l'activité économique de

l'action sociale. L'étude du mode d'organisation de la production est d'autant plus fondamentale pour le sociologue que « l'activité économique est commandée, dans une large mesure, par la position sociale et par le système de valeurs sociales plutôt que le contraire » [ibid. : 47]. S'il exclut alors les sociétés sauvages de son analyse, il considère en revanche qu'il importe de savoir – même pour les sociétés industrielles – « dans quelle mesure l'activité de la production est essentiellement une activité orientée en fonction de la logique économique ou bien en fonction du système social » [ibid. : 51].

Qu'ils soient économiques, familiaux ou culturels, les différents « systèmes sociaux locaux » trouvent leurs prolongements dans les systèmes sociaux de la société globale. Dans la société industrielle, « il n'y a donc pas de moyens de communication privilégiés entre la collectivité locale et le monde extérieur » [id.]. Il en va de même du « problème de la transposition du pouvoir » :

S'il n'y a aucune autarcie économique, sociale et culturelle, le pouvoir local n'a plus aucun sens [ibid. : 52].

Les développements théoriques de Mendras reposeront par la suite sur ces quatre critères, qui définiront, dans son œuvre, « l'originalité des collectivités paysannes dans une civilisation industrialisée et urbanisée ». Ils lui permettront ainsi « d'évaluer, selon une aune commune, les particularités des différents types de paysanneries dans les différents pays, quels que soient leur système économique et politique et leur niveau de développement » [id.].

S'il faut dépasser la théorie de Mendras, cela ne signifie pas que la fin de la question

agricole soit advenue. « La fin des paysans » n'a jamais signifié la fin du problème agricole mondial, ne serait-ce que pour des raisons démographiques. Mendras et Tavernier reconnaissent eux-mêmes le caractère bipolaire des réalités agraires à l'échelle globale en admettant que, « d'un côté, on peut parler de la fin des paysans » et que, « d'un autre, il faut prendre conscience de la montée de cette marée paysanne, évaluer ses dimensions et son dynamisme, et tâcher d'en prévoir les conséquences qui seront décisives pour l'avenir de l'humanité et de l'équilibre mondial » [id.].

Tout en prolongeant le projet initié par Mendras, nous nous posons la question suivante : comment repenser au XXI<sup>e</sup> siècle, dans une perspective synchronique, une question agricole qui concerne la moitié du monde, ou, en d'autres termes, comment rendre compte de la diversité des places occupées par les mondes agricoles sur une planète globalisée ?

Dans un contexte qui a vu s'effondrer les régimes communistes, s'achever les processus de décolonisation, disparaître les épopées collectivistes et les ambitions de réformes agraires, on assiste à une reconfiguration de la place des agriculteurs dans les sociétés nationales et dans le monde, reconfiguration due à l'entrée de l'agriculture dans une mondialisation accélérée et à l'explosion démographique. Trois autres questions viennent ainsi s'ajouter à notre question de départ. Comment se recomposent les formes d'organisation du travail en agriculture ? Quelles sont les dynamiques d'entrée en minorité des populations agricoles, tant dans les sociétés ayant achevé leur transition démographique que dans les autres ? Quelles

sont les formes de résistance ou d'adaptation à la globalisation ?

De ce point de vue, les problématiques autour de la dialectique « maintien-dissolution » des paysanneries, développées jadis par Marcel Jollivet, conservent une valeur heuristique primordiale et doivent être revisitées [Jollivet ed. 1974 ; Jollivet 2001 et 2009].

### **Prolégomènes à une sociologie des mondes agricoles**

Le modèle de « la fin des paysans » est un modèle à reconsidérer au regard des nouvelles réalités qui se font jour. Il ne nous permet plus d'appréhender des bouleversements encore impensés il y a une vingtaine d'années par la sociologie rurale. Parmi ces bouleversements, notons le développement d'une agriculture plus capitaliste, la présence d'acteurs extra-agricoles producteurs, de nouvelles formes de propriété du capital, l'augmentation du salariat et l'individualisation du métier [Hervieu 1993 et 1997 ; Hervieu et Viard 2001].

Il convient de cerner les enjeux de l'individualisme moderne et de se demander quelles sont leurs répercussions sur l'agriculture [Purseigle 2004 et 2005 ; Hervieu et Purseigle 2008]. Nous nous inscrivons en faux contre l'idée d'une affinité élective entre le développement de l'agriculture et le maintien du groupe domestique. Cette affinité, au cœur des thèses marxistes [Servolin 1972 et 1989] et fonctionnalistes, a, selon nous, réduit la figure de l'agriculteur à celle d'agriculteur familial au risque de faire de cette dernière figure l'invariant d'une sociologie agricole qui ne disait pas son nom. Plus exactement, la figure du *pater familias* a cristallisé l'incapacité des

sociologues ruraux français à penser les agriculteurs par-delà le modèle familial. Comme aimait à le dire Mendras, « le meurtre du père » a certainement été « l'un des problèmes fondamentaux de la sociologie rurale française » [1956-1957 : 128]. Nous pourrions ajouter que cette question centrale faisait glisser la sociologie des mondes agricoles d'une sociologie du changement à une sociologie de la permanence. L'agriculteur moderne (et le progrès en agriculture) ne pouvait alors naître que de la disparition du père.

#### LE TRAVAIL FAMILIAL N'EST PAS UN INVARIANT

La naissance de cet invariant tiendrait à la fois à son fondement patrimonial et à la « coïncidence entre la famille et l'entreprise » :

Le chef d'entreprise est en même temps le père de famille [Mendras 1956-1957 : 74].

Pour Mendras, la société paysanne, contrairement à la société industrielle, organise l'essentiel de sa vie économique au sein du groupe domestique :

Dans le jugement de valeur que l'on porte sur l'agriculteur en tant que père de famille et en tant que chef d'entreprise, on confond en permanence, comme ils sont confondus dans la réalité, les aspects divers de son activité, et, le plus souvent, les reproches sont basés sur un jeu permanent : prendre un comportement et l'imputer uniquement au rôle auquel il est le moins lié [*ibid.* : 75].

Quelques années après son premier cours de sociologie rurale, Mendras concédera dans son ouvrage *Les sociétés paysannes* :

Tout le monde s'accorde pour attacher une importance capitale à la « famille » dans l'étude des sociétés paysannes. En outre, la « famille paysanne » a pris récemment, dans notre société, valeur de modèle et d'idéal dans des idéologies politiques par ailleurs contradictoires. La famille contemporaine ne serait qu'une forme dégradée de la famille paysanne ; une sorte de ruine sociale, dont tout le charme tient à l'architecture ancienne qu'elle évoque. En conséquence, il convient de s'avancer avec d'innombrables précautions dans un domaine si chargé de valeur émotive et encombré de trompe-l'œil : confusions et évidences, fausses perspectives et convictions inébranlables [1995 : 64].

Toutefois, pendant près de trente ans, ce constat participait moins de la construction d'un modèle d'analyse que de l'affirmation d'un « nouvel enjeu ». L'« agriculteur familial » n'était pas simplement un objet d'étude mais la forme sociale d'une production permettant de dépasser le modèle socialiste et le modèle productiviste. Si les chercheurs remettent en cause la dimension paysanne, il n'en sera rien de la dimension familiale.

Nous avons vu disparaître les sociétés paysannes pour voir advenir l'agriculteur. Si la civilisation agricole cessait d'être paysanne, elle demeurerait familiale.

Ce débat a été relayé aussi bien par des anthropologues, des sociologues culturalistes que par des marxistes, pour qui l'entrée de l'agriculture dans le mode de production capitaliste s'est faite à travers la petite production marchande, familiale avant tout [Tepicht 1973 ; Servolin 1985 et 1989 ; Tchayanov 1990].

Pour Hugues Lamarche, nul ne saurait comprendre les évolutions des agricultures

sans prendre le parti de « considérer l'exploitation familiale comme un objet d'étude en soi », un « concept d'analyse » [1987] :

Quels que soient les systèmes socio-politiques, quelles que soient les formations sociales, quelles que soient les évolutions techniques, dans tous les pays où un marché organise les échanges, la production agricole est toujours, plus ou moins, assurée par des exploitations familiales, c'est-à-dire des exploitations où la famille participe à la production [Lamarche ed. 1991 : 9].

Du système vivrier à celui de l'entreprise en passant par le système colonial, tout ne serait que familial :

L'exploitation familiale n'est donc pas un élément de la diversité mais contient en elle-même toute cette diversité [*ibid.* : 14].

« Réalité polymorphe », pour reprendre le titre de cet ouvrage de Lamarche, toute exploitation familiale se définissait alors « à la fois dans un modèle de fonctionnement et dans une classe sociale à l'intérieur de ce modèle » [*id.*].

Les mondes agricoles sont vus ici à travers le prisme d'une « exploitation familiale » plus ou moins intégrée à l'économie de marché. Ces mondes sont pensés selon leur « environnement spécifique et leur histoire » autour d'un « axe échelonné [...] aux extrémités duquel se trouvent, d'un côté, le “modèle originel” et, de l'autre, le “modèle idéal” » [*id.*].

Même si toute notion de déterminisme était alors écartée par des auteurs qui rejetaient l'idée d'un destin commun pour ces mondes, il n'en demeure pas moins que cette lecture restait prisonnière d'une vision idéalisante et

diachronique. Ce cadre d'analyse sera largement repris par les agronomes français, qui voient dans les agricultures familiales la forme prédominante, sinon unique, présidant aux destinées des pays du Nord [Chonchol 1986 ; Mazoyer et Roudart 1997 ; Dufumier 2004 ; Griffon 2006].

#### TROIS FORMES D'ORGANISATION DU TRAVAIL EN AGRICULTURE

Ce que nous souhaitons faire ici, c'est contribuer à la construction d'idéaux-types permettant de mieux saisir une pluralité de mondes agricoles détachés de cet invariant sociologique que serait le modèle familial. Cette entreprise est d'autant plus indispensable que c'est moins l'exode que le congédiement qui définit les formes actuelles de la disparition des paysanneries.

Nous partons de l'hypothèse que ce qui caractérise actuellement une partie des mondes agricoles relève de l'anomie et de la disqualification. Comme si la globalisation n'offrait plus d'avenir à ces populations, que, par ailleurs, les institutions ont de plus en plus de mal à penser politiquement.

Le XXI<sup>e</sup> siècle ne serait plus le siècle de l'exode mais celui des grandes migrations internationales. Si, autour de la question agricole, complexité il y a, elle réside largement dans le fait que nous n'arrivons pas à concevoir un nouveau modèle susceptible de rendre compte d'une pluralité de situations.

Si les fondateurs de la sociologie rurale ont pu comprendre et accompagner les basculements que nous avons évoqués plus haut, il nous faut désormais inventer un nouveau

modèle pour interpréter les processus de disqualification et de congédiement, d'un côté, de requalification et d'intégration au marché, de l'autre, sachant qu'entre ces deux polarités se découvre une population aux multiples visages. D'autant plus que la question du déplacement de la production est techniquement résolue et que d'autres questions se posent à l'agriculture, telles que sa contribution à la gestion écologique de la planète, son accès aux marchés et son rapport à des sociétés de plus en plus urbanisées.

Ces nouveaux questionnements serviront de cadre à la construction idéaltypique des formes que revêt aujourd'hui l'exercice du travail en agriculture.

Nous continuons à reconnaître une forme familiale régionalisée et souvent soutenue par les politiques publiques, que ce soit aux États-Unis, en Europe, voire dans certains pays asiatiques. Cette forme s'incarne dans la figure de l'agriculteur qui évolue dans un monde d'organisations. Toutefois, dans cette agriculture familiale, nous distinguerons trois types différents.

Premièrement, une agriculture familiale paysanne avec pour seul horizon un village assurant l'ensemble des échanges marchands. Ce qui motive cette agriculture, c'est avant tout la sauvegarde et la reproduction d'un patrimoine familial, entretenu par des stratégies patrimoniales ou matrimoniales inscrites au sein même de la collectivité. Ce type d'organisation est présent de l'Afrique subsaharienne [Devèze 2004] aux zones montagneuses des Carpates polonaises et roumaines, mais peut également se rencontrer dans la Chine intérieure et, probablement encore, dans certains espaces étasuniens (chez les Amish de Pennsylvanie). En Amérique latine [Morlon 1992 ; Chonchol

1995], ce type d'agriculture familiale paysanne compose une riche mosaïque de situations allant des producteurs familiaux brésiliens [Sabourin 2007], tournés vers leur grand marché national et ses déclinaisons locales et métropolitaines, jusqu'aux agriculteurs mexicains ou péruviens, sensibles aux dernières méthodes productives tout en restant fidèles à l'organisation communautaire. Minoritaire, ce premier type se définit moins par un exercice particulier que par l'appartenance à une collectivité villageoise, qui fait de l'individu un paysan.

L'adaptation de ces économies paysannes aux nouveaux contours des sociétés dans lesquelles elles se structurent est entrée aujourd'hui dans une phase de grandes mutations. Le Japon tente de contenir, par une politique volontariste et coûteuse, la forte déstabilisation de son agriculture paysanne, et ce au nom de la souveraineté. En Inde, la stratégie de développement agricole s'appuie aussi sur la famille, mais la virulence des mécanismes d'intégration provoque actuellement des vagues de suicides inédites dans ce pays [Landy 2006], expression symptomatique d'une anomie du monde rural. Au Vietnam, il existe aussi une agriculture paysanne et familiale, articulant marché local et compétitivité internationale : culture technique, intelligence des marchés et dynamisme révèlent une adaptation exceptionnelle [Bergeret 2002].

Deuxième variante : l'agriculture familiale moderne, dont les formes sont évidemment multiples. Ce deuxième type a été au cœur de la construction du modèle européen.

En France, les nombreux travaux d'Alice Barthez [1982], Jacques Rémy [1986 et 1987],

Philippe Lacombe [1990] et, plus récemment, Céline Bessière [2006] montrent qu'on a affaire aujourd'hui à une agriculture familiale au sein de laquelle l'activité agricole n'est que l'une des composantes d'un revenu diversifié. La structure de base repose sur un couple qui pratique la pluriactivité. Choisie par passion, l'activité agricole peut aussi être rapidement abandonnée. Dans l'Hexagone, 12 000 à 13 000 chefs d'exploitation quittent chaque année le métier avant l'âge de 55 ans.

À l'inverse de l'agriculture familiale paysanne, ce second type se caractérise moins par l'appartenance à un milieu que par le choix d'un métier. L'entrée dans la profession est une décision personnelle. Elle ne suppose l'adhésion ni du conjoint ni des parents [Dahache 2010]. Elle implique un rapport à l'espace et à l'économie particulier.

En Europe occidentale, ce sont les Italiens qui incarnent le mieux cette agriculture. L'ouverture de cette agriculture à des jeunes venus d'ailleurs témoigne des profonds bouleversements qui affectent la transmission de ces entreprises familiales et témoigne aussi de l'incapacité croissante de ce milieu à s'auto-reproduire. Tout en étant ouverte à de nouvelles populations qu'elle accueille ou intègre dans le cadre de la diversification, cette agriculture familiale ne s'en trouve pas moins au cœur de conflits nés de la confrontation entre les activités purement productives et les activités de loisir.

Ce modèle familial moderne à l'européenne, qui s'étend jusque dans certains États américains ou canadiens, est également déstabilisé par l'ouverture des marchés.



En troisième lieu émerge une agriculture, certes familiale en raison de la constitution de son capital, mais cette fois de type sociétaire. Apparue aux États-Unis et en Europe, cette agriculture aux contours juridiques plus abstraits dissocie le travail agricole et le capital d'exploitation de la gestion patrimoniale et du capital foncier. Ces sociétés n'ont de « familial » que la gestion du patrimoine destinée à assurer une rente à l'ensemble des associés issus d'une même parentèle. Ainsi, les générations ayant quitté la vie active agricole peuvent percevoir des rentes, des loyers ou des fermages. La propriété foncière est répartie non selon un cadastre et des lopins nominatifs mais en parts qui s'échangent ou se vendent verticalement entre les membres de la famille. Ces formes verticales sociétaires, au sein desquelles on peut voir trois générations émarger au même capital, se développent particulièrement en France (dans les Landes ou dans le Bassin parisien), en Italie (dans la Plaine du Pô) et en Allemagne (dans les nouveaux Länder) : des holdings monofamiliales ou plurifamiliales disposant de sociétés anonymes de matériel agricole procèdent à des assolements sur plusieurs milliers d'hectares et participent à la construction de nouveaux marchés tournés vers l'exportation. Ce modèle oscille entre la tentation d'une approche strictement financière et la conservation de son architecture familiale et patrimoniale.

Ce troisième type d'agriculture se rapproche de l'« agriculture de firme » du fait de son assise capitaliste mais il s'en distingue par son capital essentiellement familial et non financier. Cette agriculture en appelle autant

à son identité paysanne d'hier qu'à la valorisation de sa nouvelle dimension entrepreneuriale. Elle maintient, en le dissolvant, son caractère familial.

À côté de ces trois grands types d'agriculture, que constitue ce que nous appellerons la forme familiale, nous distinguerons deux autres formes qui s'écartent très largement de la forme familiale, contribuant à faire des mondes agricoles des « mondes éclatés » [Billaud 1996].

Tout d'abord, une forme d'« agriculture de firme », hautement capitaliste, installée sur les marchés des matières premières. Si cette forme a suscité un vif intérêt au sein de la communauté des économistes et géographes ruralistes [Chevassus-Lozza *et al.* 2005 ; Guibert 2009], elle n'a que très peu intéressé les sociologues des mondes agricoles [Büttel *et al.* 1990]. C'est là une forme exacerbée, qui s'incarne dans la figure de la firme industrielle ou commerciale. On la retrouve des riches terres de Tchernoziom, arrosées par la Volga, aux plaines pampéennes du bassin du Río de la Plata, voire aux plateaux récemment défrichés du Mato Grosso dans le Centre-Ouest brésilien. Ces « agricultures de firme », dont certaines semblent renouer avec les latifundia ou les grands domaines coloniaux, rompent radicalement avec les formes familiales que les grandes politiques agricoles de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle voulaient consacrer.

Cette forme comprend à son tour deux sous-types.

Le premier, porté par des multinationales, est une réponse commerciale à la situation de crise financière et énergétique que nous



traversons. Les biocarburants, tout comme le foncier et les matières premières agricoles, apparaissent comme de nouvelles sources de profit. Sur les décombres du communisme comme sur des terres fraîchement conquises se déploient des formes de production peu administrées ou, au mieux, régulées par le marché boursier. Elles sont le résultat de l'intégration de l'agrochimie et des semences aux secteurs bancaires et industriels. Ce type d'agriculture est le fait d'acteurs d'un genre nouveau.

Ainsi, d'après un rapport publié par l'ONG GRAIN, la société britannique de conseil en immobilier Knight Frank se constituerait un fonds destiné à investir dans l'achat de foncier agricole au sein même du Royaume-Uni<sup>7</sup>. En France, le groupe privé AgroGénération, créé en 2007, a pour ambition de cultiver, à l'horizon 2011, en Europe de l'Est, 250 000 hectares. Profitant de prix inférieurs à ceux des marchés d'Europe de l'Ouest, ce groupe vise un « retour en production » d'anciens kolkhozes et de terres en jachère ayant « souffert d'un grave sous-investissement au cours des quinze dernières années »<sup>8</sup>. À terme, AgroGénération espère contrôler pas moins de 500 000 hectares et produire plus de 1,5 million de tonnes de céréales en Europe de l'Est. Le secteur céréalier n'est pas le seul concerné par ces logiques. Le groupe américain Goldman Sachs aurait investi 300 millions de dollars dans l'achat d'exploitations avicoles, et il contrôle les principaux transformateurs de viande chinoise. La Deutsche Bank envisagerait également d'investir dans l'élevage avicole à travers des prises de participation sur le marché chinois<sup>9</sup>.

Ce premier sous-type d'« agriculture de firme » repose sur des investissements fonciers massifs destinés à construire des dispositifs de spéculation détournés de certains produits financiers considérés comme plus risqués. Il répond à des logiques purement financières, spéculatives et commerciales.

Il peut aussi s'appuyer sur des opérations financières de court terme à travers la constitution de fonds fiduciaires agricoles, le capital réuni étant alors utilisé par un groupe d'acteurs associés le temps d'une campagne agricole : propriétaires rentiers (qui louent la terre), entrepreneurs de travaux agricoles, ingénieurs agronomes prestataires de services (conseil et vente des intrants). Ces pools de production, assez fréquents en Argentine, sont soit de type informel (entre producteurs familiaux voisins, à la recherche d'une meilleure rationalité de leurs actifs), soit de type entrepreneurial (avec des acteurs présents aussi en Uruguay et dans le Mato Grosso brésilien, le but étant de diversifier les risques). Les groupes argentins Los Grobo et El Tejar gèrent ainsi plusieurs dizaines de milliers d'hectares dans l'ensemble des plaines et plateaux productifs sud-américains [Guibert 2009].

---

7. Rapport de l'ONG GRAIN : « Main basse sur les terres agricoles en pleine crise alimentaire et financière », Barcelone, octobre 2008, p. 7.

8. Basée à Paris, cette société privée française a été fondée par Charles Beigbeder par le biais de sa holding Gravitation Group. Elle compte, parmi ses partenaires, le groupe Arnault, la famille Rothschild, AGF et AXA. Voir <http://www.agrogeneration.com>.

9. Rapport de l'ONG GRAIN : « Main basse sur les terres agricoles en pleine crise alimentaire et financière », Barcelone, octobre 2008, p. 17.

Il se distingue d'un deuxième sous-type fondé, lui, sur une sécurisation et un approvisionnement de pays mobilisant des fonds souverains qui participent d'une « nouvelle géographie de la richesse » agricole [du Granrut 2008]. Loin de se résumer à de simples logiques d'entreprise, ce type souverainiste apporte des réponses aux États ne pouvant assurer leur propre sécurité alimentaire. Ces derniers participent ainsi à l'émergence d'une nouvelle forme d'organisation de la profession agricole, qui passe soit directement par des fonds d'État investis dans d'autres pays soit indirectement par des fonds mixtes, pilotés par des firmes qui portent haut l'étendard du patriotisme alimentaire. L'idée est d'externaliser la mission première d'un État souverain : celle de la sécurité alimentaire. Ce qui a l'effet inattendu de promouvoir le droit des peuples à être nourris et non plus seulement à se nourrir eux-mêmes [Hervieu 1996].

Le développement de cette « agriculture de firme » de type souverainiste peut reposer sur des accords bilatéraux entre États. À titre d'exemple, le Qatar a signé en 2008 avec le Cambodge un protocole grâce auquel il pouvait disposer de terres lui permettant de s'assurer une production de riz exclusivement destinée à ses propres marchés. En Argentine, 21 000 hectares de terres auraient été directement achetés par le gouvernement coréen.

Toujours pour répondre à leur demande alimentaire, ces mêmes États peuvent aussi commanditer des entreprises privées. En Indonésie, le groupe saoudien Bin Laden, plus connu pour ses activités dans le secteur du bâtiment, aurait signé, pour le compte du consortium Middle East Foodstuff, un

contrat d'investissement de 4,3 milliards de dollars destiné à exploiter 500 000 hectares de rizières. Le rapport de l'ONG GRAIN, précédemment cité, précise que l'une des originalités de ce projet d'investissement réside dans l'utilisation de semences saoudiennes. L'Arabie Saoudite fait ainsi de Bin Laden Group l'un des principaux pourvoyeurs de denrées alimentaires du pays<sup>10</sup>.

Dans le même registre, l'exemple de l'implantation à Madagascar d'une filiale du conglomérat coréen Daewoo est très représentatif. Avec un accord de location de 1,3 million d'hectares sur la Grande Île, cette entreprise pense produire, par an, 500 000 tonnes d'huile de palme à l'est du pays et 4 millions de tonnes de maïs à l'ouest<sup>11</sup>. L'objectif affiché est de réduire la dépendance alimentaire d'un pays, la Corée du Sud, qui importe chaque année 11 millions de tonnes de maïs.

Toujours dans cette logique de souveraineté alimentaire, certains États délèguent, dans leur propre pays, l'organisation de l'agriculture à des opérateurs privés étrangers. C'est le cas notamment de l'Angola, qui n'hésite pas à relancer sa production locale en faisant appel à des entreprises brésiliennes, américaines ou canadiennes. Porté par l'État lui-même, l'exercice de la souveraineté alimentaire réside alors dans la confiscation et l'exclusion des paysanneries autochtones.

10. *Ibid.*, p. 12.

11. J.-P. Tuquoi, « La Corée du Sud relance la course aux terres agricoles », *Le Monde*, 21 novembre 2008.

Quels que soient les contours qu'elle revêt, cette « agriculture de firme » fait naître deux phénomènes : l'un d'abstraction-financiarisation-organisation de la production en fonction des marchés ; l'autre de précarisation-assujettissement, faisant ressurgir parfois des situations de néo-servage, de non-droit et de paupérisation absolue de la main-d'œuvre. Dans certains pays arrive une main-d'œuvre clandestine rétribuée uniquement lorsqu'elle vient compenser la pénurie locale. Comme l'ont récemment souligné, dans cette revue, les chercheurs réunis autour d'Alain Morice et Bénédicte Michalon, la dure réalité sociale et sanitaire des travailleurs saisonniers concerne également l'Europe agricole [Morice et Michalon eds. 2009].

Troisième forme d'agriculture, enfin : celle de subsistance ou de relégation. C'est une agriculture « congédiée », voire « de survie », coupée du monde, des organisations collectives, des marchés, des technologies et de la mondialisation. Elle s'incarne dans la figure de « l'exilé de l'intérieur », qui évolue dans l'espace non marchand au sein duquel résident 80 % des plus pauvres. Elle rassemble probablement 1 milliard d'individus. Il s'agit de la forme la plus marginalisée des agricultures. Sous le terme de « paysannerie » se cachent ici des populations toutes préoccupées de leur survie, dépourvues de tout moyen de développement : les paysans sans terre, bien entendu, mais aussi les paysanneries andines ou ces femmes africaines condamnées à un exode sur place.

Peut-on dire que ces populations ont été, un jour, paysannes ? Ce sont en réalité des paysanneries qui, à travers deux ou trois générations, ont été touchées par la colonisation

et ont donc été « acculturées à leur propre culture ». Ces populations ne sont plus détentrices d'une culture agraire. Elles ne sont plus en possession de savoir-faire qui permettent qu'on les qualifie de « paysannes ». La transmission des savoirs traditionnels ne se fait plus, ou, à tout le moins, très difficilement, et la formation à une nouvelle culture technique voire scientifique est rare.

Les 800 millions de pauvres que compte la planète : ce sont eux. Ils sont condamnés, pour les uns, aux grandes migrations internationales, pour les autres, à un exil sur place, et, pour une infime minorité, à l'exode de progrès que nous avons connu il n'y a pas si longtemps en Europe. Ainsi, en Chine, civilisation paysanne par excellence ayant survécu à la collectivisation – et où il est encore possible de rencontrer des paysans, au sens strict du terme –, l'ouverture à l'économie de marché a poussé 144,4 millions de paysans de l'intérieur, qualifiés de « flottants », à quitter leurs villages sans papiers et sans autorisation [Thireau et Linshan eds. 2007 ; Yusuf et Saich 2008].

Ce phénomène est à rapprocher de ce qui se passe sur le cordon urbain et littoral de la mer de Chine, où surgit une agriculture industrielle, urbaine et périurbaine, complètement affranchie du sol et des formes traditionnelles de production, et directement articulée à un marché urbain déjà globalisé. À bien des égards, la Chine porte en elle deux formes d'agriculture bien différenciées, qui ne sont pas seulement distinctes dans leurs structures de production mais aussi dans leur rapport au monde : l'agriculture de l'intérieur est, en effet, de plus en plus repliée sur elle-même et

sur les marchés locaux tandis que l'autre est en osmose avec une globalisation à la chinoise.

Alors qu'en d'autres temps, certaines populations paysannes auraient été appelées par l'industrie et d'autres secteurs demandeurs de main-d'œuvre, ces populations autrefois promises « à l'exil » ne sont attendues aujourd'hui nulle part, pas même dans l'agriculture [Hervieu 2008]. Condamnées à un exil de l'intérieur, ces populations, composées d'un grand nombre de femmes, sont assignées à résidence dans des situations de très grande pauvreté [Singelmann 1993]. La mondialisation n'a pas besoin d'elles, ni pour produire ni même pour consommer puisqu'elles ne sont pas solvables. Les riches, pour s'enrichir, n'ont pas besoin des pauvres, qui, eux, s'appauvrissent toujours plus. La mondialisation témoigne d'une nouvelle coupure : à la cassure Nord-Sud se superpose désormais une cassure Sud-Sud, qui fait coexister des espaces urbains, des classes moyennes et supérieures côtoyant un marché globalisé, avec des espaces ruraux, des populations pauvres, coupées, quant à elles, des échanges et du développement.

De la Chine au Mexique en passant par l'Inde, des millions de personnes dans le monde sont contraintes de quitter leurs terres sans espoir de trouver un travail. Réfugiés politiques, « sanitaires » ou « environnementaux », ces nouveaux migrants du XXI<sup>e</sup> siècle sont principalement des travailleurs agricoles. Permanents ou saisonniers, migrants ou indigènes, ils représentent 450 millions de personnes travaillant sur des exploitations agricoles, des plantations ou des usines de première transformation. Comme le souligne le Bureau international du travail, ce groupe de travailleurs

connaît aujourd'hui une « croissance absolue et relative » [Hurst *et al.* eds. 2005]. Parmi eux, nous trouvons les populations les plus paupérisées (60 % vivent en dessous du seuil de pauvreté), un grand nombre de victimes du sida (entre 1985 et 2000, 7 millions de travailleurs agricoles en sont morts), des accidentés du travail (170 000 décès pour la seule année 1997) et des femmes marginalisées (20 à 30 %).

### **La Méditerranée, kaléidoscope des agricultures du monde**

La Méditerranée offre à elle seule une illustration de cette recomposition des formes d'organisation du travail. Ces formes y coexistent non seulement de façon synchronique mais aussi dans un même espace. D'une rive à l'autre, elle est un kaléidoscope des agricultures du monde en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle.

Espace ouvert, sans frontières, de 455 millions d'habitants (en 2005), le Bassin méditerranéen a connu, comme de nombreux pays du globe, une croissance urbaine sans précédent. Représentant 64 % de la population totale de la région en 2005, la population urbaine a doublé en trente-cinq ans et devrait avoisiner les 68 % d'ici 2020. Cependant, la démographie rurale demeure importante et « l'effacement rural » [Boisseau 1977] n'est pas d'actualité. En 2005, on dénombrait 164 millions de ruraux en Méditerranée, soit un tiers de la population de la région.

À l'inverse de ceux du Nord, les pays du Sud (Égypte, Syrie, Jordanie et Territoires palestiniens notamment) enregistrent une forte croissance démographique dans leurs campagnes (avec un taux de 41 %). D'ici 2020,

le chiffre de 48 millions de ruraux localisés sur la rive sud de la Méditerranée devrait être stable malgré une concentration urbaine qui continuera à toucher principalement les grandes villes du Maghreb et du Machrek. Ainsi, entre 2005 et 2020, la région devrait voir le nombre de ses ruraux augmenter de 8 millions au sud et diminuer de 6 millions au nord. Sur cette même période, l'Égypte à elle seule devrait connaître une augmentation de 7 millions de ses ruraux.

On peut en déduire que l'agriculture demeure un secteur d'activité stratégique. En 2003, avec près de 39 millions de personnes qui travaillaient dans l'agriculture (soit 20 % des actifs totaux), le nombre d'actifs agricoles demeurait encore élevé en Méditerranée. Sur ces 39 millions d'individus, 34 millions étaient localisés dans le sud. La Turquie et l'Égypte concentraient, à elles seules, 60 % du total des actifs agricoles méditerranéens [Allaya *et al.* eds. 2006 ; Abis et Blanc 2008]. Notons que, dans le même temps, les dynamiques de la démographie agricole s'inversent d'une rive à l'autre : au nord, les salariés agricoles ne sont plus que 5 millions aujourd'hui contre 33,6 millions au sud.

Dans les pays du Sud, seuls Israël, le Liban et la Libye ont connu une chute importante du nombre de leurs actifs agricoles, en raison soit de processus de conversion économique soit d'une intensification productive [Abis et Blanc 2008].

« L'agriculture de firme » est présente au nord de la Méditerranée, aussi bien en Espagne qu'en Italie, dans les productions de fruits et légumes [Morice et Michalon eds. 2009].

Au sud de la Méditerranée, on voit réapparaître les grands domaines. Avec 12 000 hectares et 2 000 salariés, les domaines royaux représentent une entité exceptionnelle au Maroc. La vente de certains biens du Trône permet de constituer de nouvelles grandes exploitations, hautement modernes et capitalistiques. Plus de 170 000 tonnes de produits agricoles seraient ainsi exportées par les « jardins du roi » via des sociétés commerciales<sup>12</sup>. La production de tomates, d'agrumes, de légumes et de fleurs ne s'effectue plus dans le cadre familial et vise le marché mondial.

En creux, si l'on peut dire, la Méditerranée pratique « l'agriculture de firme » à travers des stratégies d'achat de terres également : l'Égypte achète des terres en Ouganda et la Libye en Ukraine, sans parler des 1,6 million d'hectares et des 1,3 million d'hectares que, respectivement, l'Arabie Saoudite et les Émirats arabes unis ont achetés en dehors de leurs frontières.

L'agriculture familiale, elle aussi, se recompose. Certes, on trouve encore, en Égypte et en Turquie, des producteurs que l'on peut qualifier de « paysans ». Des agricultures de résidence et pluriactives subsistent un peu partout, dans le nord comme dans le sud. Mais se développent aussi des agricultures « de survie » dues à la pression démographique, qui réduisent, d'année en année, la surface des exploitations.

---

12. Voir l'enquête de F. Tounassi dans le magazine *Tel-quel* n° 350, intitulée « Les jardins du roi » (décembre 2008).

Contrairement au processus bien connu de l'exode rural et agricole, qui, dans les pays du Nord, s'est accompagné de l'agrandissement des structures et de l'augmentation de la productivité et du capital, on assiste, dans ces pays du Sud, à un accroissement des populations agricoles et rurales et à un amenuisement des exploitations.

Une paysannerie venue de la décolonisation, aux savoir-faire parcellisés et travaillant sur des surfaces de plus en plus restreintes, tente de se faire une place malgré un cadastre instable ou inexistant. Mais elle n'a plus les savoir-faire traditionnels et n'est pas capable de s'organiser en filières. Elle n'est donc pas à même de répondre à l'offre d'un marché urbain qui recherche des produits aux normes internationales, et est renvoyée à des marchés de proximité peu solvables.

### Conclusion

Loin d'être définitives, ces trois formes d'organisation du métier agricole qu'incarnent « la subsistance », « la ferme » et « la firme » s'inscrivent dans le prolongement de la trilogie proposée par Redfield et Mendras, et qui repose sur « le sauvage », « le paysan » et « l'agriculteur ». À ceci près que ce nouveau tryptique, contrairement au précédent, ne présente aucune continuité de l'un à l'autre type, offrant davantage une lecture synchrone de réalités profondément dissociées et dispersées à la surface du globe.

Derrière chacune de ces formes se posent nombre de questions : qui sont les agri-

culteurs ? Comment caractériser ce groupe dans des contextes différents ? Comment définir les organisations professionnelles ? Quels facteurs déterminent le maintien de telle ou telle forme dans telle ou telle région ? Dans quelle mesure l'arrivée de nouveaux acteurs contribue à l'émergence de nouveaux systèmes productifs ? D'une forme à l'autre, quels mécanismes président à l'entrée dans l'action collective ? Les modèles de l'organisation professionnelle sont-ils exportables d'une région à l'autre ?

Au-delà d'une démarche de construction idéaltypique, il s'agit de se demander comment ces différentes formes d'agriculture vont réagir aux grands défis de demain que sont l'environnement, le foncier et le financier, sachant que la modernité assigne aux espaces ruraux de nouvelles fonctions : la résidence, la production et la nature. Un cadre général d'analyse sociologique devient dès lors nécessaire pour caractériser ces formes d'agriculture et leurs dynamiques. Ce cadre pourra être décliné par grandes régions en fonction des réalités locales.

Trois entrées devront, selon nous, être privilégiées dans cette entreprise de caractérisation : les formes organisationnelles et leur fonctionnement ; la dimension politique de l'action collective ; les stratégies spatiales adoptées par les acteurs des filières agro-alimentaires. Ces trois entrées nous semblent d'autant plus pertinentes que les mondes agricoles sont marqués par des tendances diverses et parfois contradictoires mais présentant néanmoins une certaine unité du point de vue sociologique et politique.



## Bibliographie

- Abis, Sébastien et Pierre Blanc** — 2008, « Le contexte sociodémographique », in B. Hervieu, S. Abis, P. Blanc et H. Jouvenel eds., *Mediterra 2008 : les futurs agricoles et alimentaires en Méditerranée*. Paris, Les Presses de Sciences-Po : 31-56.
- Allaya, Mahmoud, Marie-Noëlle Pradeilles et Isabelle Ferrier eds.** — 2006, *Medagri 2006. Annuaire des économies agricoles et alimentaires des pays méditerranéens et arabes*. Montpellier, IAMM.
- Aubert, Claude** — 2005a, « Le devenir de l'économie paysanne en Chine », *Tiers Monde* 183 : 491-515. — 2005b, « Politiques agricoles chinoises : la porte étroite », in CEPIL ed., *L'économie mondiale 2006*. La Découverte (« Repères ») : 69-83.
- Barthez, Alice** — 1982, *Famille, travail et agriculture*. Paris, Economica.
- Bergeret, Pascal** — 2002, *Pays, État et marchés au Vietnam. Dix ans de coopération agricole dans le bassin du Fleuve Rouge*. Paris, GREP/Karthala.
- Bessière, Céline** — 2006, « Maintenir une entreprise familiale. Enquête sur les exploitations viticoles de la région délimitée Cognac ». Thèse de doctorat de sociologie. Université Paris V-René Descartes.
- Billaud, Jean-Paul** — 1996, « Des dimensions nouvelles pour une identité sociale en question », in M. Jollivet et N. Eizner eds., *L'Europe et ses campagnes*. Paris, Les Presses de Sciences Po : 109-128.
- Bodiguel, Maryvonne** — 1975, *Les paysans face au progrès*. Paris, Les Presses de Sciences Po. — 1986, *Le rural en question*. Paris, L'Harmattan.
- Boisseau, Pierre** — 1977, *L'effacement rural. Jalons d'une crise*. Montpellier, Arrière-Pays.
- Bourdieu, Pierre** — 1962, « Célibat et condition paysanne », *Études rurales* 5-6 : 32-135.
- Brunner, Edmund** — 1957, *The growth of a science. A half century of rural sociological research in the United States*. New York, Harper.
- Büttel, Frederick H., Olaf F. Larson et Gilbert W. Jr. Gillespie** — 1990, *The sociology of agriculture*. New York, Greenwood Press.
- Chevassus-Lozza, Emmanuelle, Jacques Gallezot et Danielle Galliano** — 2005, « External versus internal markets of the multinational enterprise. Intrafirm trade in French multinational agribusiness », in R. Rama ed., *Multinational agribusiness*. New York, The Haworth Press : 191-218.
- Chonchol, Jacques** — 1986, *Paysans à venir. Les sociétés rurales du tiers monde*. Paris, La Découverte. — 1995, *Les systèmes agraires en Amérique latine. Des agricultures préhispaniques à la modernisation conservatrice*. Paris, IHEAL.
- Clément, Paul et Paul Vieille** — 1960, *L'exode rural. Historique, causes et conditions, sélectivité, perspectives. Études de comptabilité nationale*. Paris, Imprimerie nationale.
- Dahache, Sabrina** — 2010 (à paraître), « Formation et installation des femmes en agriculture. Entre obstacles et détermination », in B. Hervieu, N. Mayer, P. Muller, F. Purseigle et J. Rémy eds., *Les mondes agricoles en politique*. Paris, Les Presses de Sciences Po.
- Devèze, Jean-Claude** — 2004, « Les agricultures familiales africaines entre survie et mutations », *Afrique contemporaine* 210 : 157-170.
- Dufumier, Marc** — 2004, *Agricultures et paysanneries des tiers mondes*. Paris, Karthala.
- du Granrut, Charles** — 2008, « L'essor des fonds souverains. La nouvelle géographie de la richesse », *Futuribles* 338 : 5-16.
- Griffon, Michel** — 2006, *Nourrir la planète*. Paris, Odile Jacob.
- Grignon, Claude et Florence Weber** — 1993, « Sociologie et ruralisme, ou les séquelles d'une mauvaise rencontre », *Cahiers d'économie et de sociologie rurale* 29 : 59-74.
- Guibert, Martine** — 2009 (à paraître), « Soja sans frontières : vers une spécialisation productive du bassin du Río de la Plata ? », in S. Carrizo et al. eds., *Le bassin du Río de la Plata : intégration régionale et développement local*. Toulouse, PUM (« Hespérides Amérique »).
- Halamska, Maria** — 2004, « A different end of the peasants ? », *Polish Sociological Review* 3 (147) : 245-268.
- Hervieu, Bertrand** — 1989a, « De la fin des paysans au renouveau des sociétés rurales françaises », *Recherches sociologiques* 20 (3) : 351-366. — 1989b, « Un itinéraire dans la sociologie rurale française »,



- in M. Bodiguel et P. Lowe eds., *Campagne française, campagne britannique*. Paris, L'Harmattan : 223-242. — 1993, *Les champs du futur*. Paris, Éditions François Bourin. — 1996, *Du droit des peuples à se nourrir eux-mêmes*. Paris, Flammarion. — 1997, *Les agriculteurs*. Paris, PUF (« Que sais-je ? »). — 2008, *Les orphelins de l'exode rural*. La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- Hervieu, Bertrand et Nicole Eizner** — 1979, *Anciens paysans, nouveaux ouvriers*. Paris, L'Harmattan.
- Hervieu, Bertrand et François Purseigle** — 2008, « Troubled pastures, troubled pictures. French agriculture and contemporary rural sociology », *Rural Sociology* 73 (4) : 660-683.
- Hervieu, Bertrand et Jean Viard** — 1996, *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*. La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube. — 2001, *L'archipel paysan. La fin de la République agricole*. La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- Hurst, Peter, Paola Termine et Marilee Karl eds.** — 2005, « Agricultural workers and their contribution to sustainable agriculture and rural development ». FAO-ILO-IUF.
- Jégouzo, Guenhaël** — 1973, *Exode agricole et offre régionale d'emplois*. Paris, Cujas.
- Jollivet, Marcel** — 1997, « La "vocation actuelle" de la sociologie rurale », *Ruralia* 1 : 111-132. — 2001, *Pour une sociologie à travers champs. Paysannerie, ruralité, capitalisme (France XX<sup>e</sup> siècle)*. Paris, Éditions Arguments. — 2009 (à paraître), *Paysans, capital, environnement. Actes de la décade de Cerisy « De l'étude des sociétés rurales à la gestion du vivant. 50 ans de savoirs confrontés »*. La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- Jollivet, Marcel ed.** — 1974, *Les collectivités rurales françaises*. Tome 2 : *Sociétés paysannes ou lutte de classes au village*. Paris, Armand Colin.
- Jollivet, Marcel et Nicole Eizner eds.** — 1996, *L'Europe et ses campagnes*. Paris, Les Presses de Sciences Po.
- Jollivet, Marcel et Henri Mendras eds.** — 1971, *Les collectivités rurales françaises*. Tome 1 : *Étude comparative du changement social*. Paris, Armand Colin.
- Lacombe, Philippe** — 1990, « Agriculture, famille, exploitations », in P. Coulomb, H. Delorme,
- B. Hervieu, M. Jollivet et P. Lacombe eds., *Les agriculteurs et la politique*. Paris, Les Presses de Sciences Po : 239-256.
- Lamarque, Hugues** — 1987, « Crises et permanence de l'exploitation familiale en France », *Sociologie du travail* 4 : 443-458.
- Lamarque, Hugues ed.** — 1991, *L'agriculture familiale*. Tome 1 : *Une réalité polymorphe*. Paris, L'Harmattan.
- Landy, Frédéric** — 2006, *Un milliard à nourrir. Grain, territoire et politiques en Inde*. Paris, Belin.
- Lefebvre, François** — 2008, « Démographie agricole. La France doit-elle craindre l'avenir ? Prévisions à l'horizon 2020 », *DÉMÉTER* 2009 : 223-248.
- Lefebvre, Henri** — 1963, *La vallée de Campan. Étude de sociologie rurale*. Paris, PUF. — 1970, *Du rural à l'urbain*. Paris, Anthropos.
- Marduel, Marie-Laure et Michel Robert eds.** — 1979, *Les sociétés rurales françaises. Éléments de bibliographie*. Paris, CNRS Éditions.
- Maurel, Marie-Claude et Guillaume Lacquement eds.** — 2007, *Agriculture et ruralité en Europe centrale*. Paris, Aux lieux d'être.
- Mazoyer, Marcel et Laurence Roudart** — 1997, *Histoires des agricultures du monde. Du Néolithique à la crise contemporaine*. Paris, Le Seuil.
- Mendras, Henri** — 1953, *Études de sociologie rurale. Novis et Virgin*. Préface de Gabriel Le Bras. Paris, Armand Colin (« Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques » 40). — 1954, « Villes et campagnes », *Diogène* 8 : 131-136. — 1956-1957, *Sociologie rurale. Cours de l'IEP de Paris*. Fascicules I-II-III. Paris, Les Cours de Droit. — 1958, « Sociologie du milieu rural », in G. Gurvitch ed., *Traité de sociologie*. Paris, PUF : 315-331. — 1959, *Sociologie de la campagne française*. Paris, PUF (« Que sais-je ? »). — 1960, « Exode rural et industrialisation », *Diogène* 30 : 116-130. — 1967, *L'exode rural en France. État des travaux*. Paris, Faculté des lettres et sciences humaines. — 1995 (1976), *Les sociétés paysannes. Éléments pour une théorie de la paysannerie*. Paris, Gallimard.
- Mendras, Henri ed.** — 1962, *Sociologie rurale*. Paris, Association pour la diffusion de la pensée française.
- Mendras, Henri et Yves Tavernier eds.** — 1969, *Terre, paysans et politique*. Paris, Hachette.

- Miner, Horace** — 1949, *Culture and agriculture. An anthropological study of a corn belt country*. Michigan, University of Michigan Press.
- Morice, Alain et Bénédicte Michalon eds.** — 2009, *Travailleurs saisonniers dans l'agriculture européenne (Études rurales 182)*. Paris, INRA.
- Morlon, Pierre** — 1992, *Comprendre l'agriculture paysanne dans les Andes centrales (Pérou, Bolivie)*. Paris, INRA.
- Purseigle, François** — 2004, *Les sillons de l'engagement. Jeunes agriculteurs et action collective*. Paris, L'Harmattan/INJEP (« Débats jeunesse »). — 2005, « Les malaises du monde paysan », in La Documentation française ed., *Agriculture et monde rural. Regards sur l'actualité*. Paris, « Regards sur l'actualité » 315 : 41-59.
- Rambaud, Placide** — 1969, *Société rurale et urbanisation*. Paris, Le Seuil. — 1973, « Village et urbanisation. Problèmes sociologiques », *Études rurales* 49-50 : 14-32.
- Rattin, Solange** — 2008, « Évolution des structures. L'exploitation française est devenue une entreprise », *DÉMÉTER* 2009 : 197-220.
- Redfield, Robert** — 1953, *The primitive world and its transformations*. Ithaca, Cornell University Press. — 1976, *Peasant society and culture*. Chicago, The University of Chicago Press.
- Rémy, Jacques** — 1986, *Profession : agriculteur*. Paris, INRA. — 1987, « La crise de la professionnalisation en agriculture : les enjeux de la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur », *Sociologie du travail* 4 : 415-441.
- Rochard, Joseph** — 1966, *Les ouvriers ruraux*. Paris, Éditions Ouvrières.
- Sabourin, Éric** — 2007, *Paysans du Brésil. Entre échange marchand et réciprocité*. Paris, Éditions Quae (« Indisciplines »).
- Sassen, Saskia** — 2009, *La globalisation. Une sociologie*. Paris, Gallimard.
- Servolin, Claude** — 1972, « L'absorption de l'agriculture dans le mode de production capitaliste », in Y. Tavernier, M. Gervais et C. Servolin eds., *L'univers politique des paysans dans la France contemporaine*. Paris, Les Presses de Sciences Po. — 1985, « Les politiques agricoles », in M. Grawitz ed., *Traité de sciences politiques*. Tome 4. Paris, PUF : 156-260. — 1989, *L'agriculture moderne*. Paris, Le Seuil.
- Singelmann, Joachim** — 1993, « Levels and trends of females internal migration in developing countries 1960-1980 ». United Nations, New York. — 1994, « Agricultural transformation and social change in an East German country », in D.A. Kideckel ed., *East European communities. The struggle for balance in turbulent times*. Boulder, Co, Westview Press : 65-84.
- Tchayanov, Alexandre** — 1990 (1924), *L'organisation de l'économie paysanne*. Paris, Librairie du Regard. Traduit du russe.
- Tepicht, Jerzy** — 1973, *Marxisme et agriculture*. Paris, Armand Colin.
- Thireau, Isabelle et Hua Linshan eds.** — 2007, *D'une illégitimité à l'autre dans la Chine rurale contemporaine (Études rurales 179)*.
- Touraine, Alain et Orietta Ragazzi** — 1962, *Ouvriers d'origine agricole*. Paris, Le Seuil.
- Vincienne, Monique** — 1972, *Du village à la ville. Le système de mobilité des agriculteurs*. Paris, Mouton.
- Vogt, Paul L.** — 1917, *Introduction to rural sociology*. New York/Londres, D. Appleton & Company.
- Wagner, Anne-Catherine** — 2007, *Les classes sociales dans la mondialisation*. Paris, La Découverte.
- Yusuf, Sahid et Tony Saich** — 2008, « China urbanizes. Consequences, strategies, and policies ». The World Bank, Washington.

### Résumé

Bertrand Hervieu et François Purseigle, *Pour une sociologie des mondes agricoles dans la globalisation*

Partant du constat paradoxal que la population agricole mondiale est à la fois croissante et minoritaire, les auteurs se proposent de reconsidérer le modèle mendrassien de « la fin des paysans » au regard des nouvelles réalités qui se font jour. Selon eux, ce modèle ne permet plus d'appréhender des bouleversements encore impensés il y a une vingtaine d'années par la sociologie rurale. Leur entreprise repose sur l'hypothèse que c'est moins l'exode qu'un congédiement sur place qui définit les formes actuelles prises par la disparition des paysannes. Si les fondateurs de la sociologie rurale ont pu comprendre et accompagner « l'entrée en modernité » des paysans, un nouveau modèle adossé au précédent doit permettre d'interpréter les processus de disqualification et de congédiement, pour les uns, de requalification et d'intégration à la mondialisation, pour les autres. Ces nouveaux questionnements, tout comme l'observation de la recomposition des formes du travail en agriculture, serviront de cadre à une construction idéaltypique des formes sociales que revêt aujourd'hui la production agricole.

### Mots clés

« agriculture de firme », « agriculture de survie », « agriculture familiale », sociologie rurale

### Abstract

Bertrand Hervieu and François Purseigle, *For a sociology of agricultural worlds during globalization*

The Mendrassian model of the “end of peasants” is reconsidered in the light of the paradox that the farming population worldwide, though increasing, is a minority. This model no longer helps us understand the current turmoil, which rural sociology could not even imagine twenty years ago. It is hypothesized that the current forms taken by the “vanishing peasant” have less to do with an exodus than with relegation. Rural sociology's founders understood the “entrance of peasants into modernity”. Building a new model on the previous one should help us interpret the processes of disqualification and relegation (for some academics) and of requalification and integration in globalization (for others). These new lines of inquiry, along with observations of how forms of agricultural work are being redefined, will serve to construct an idealtypic of the social forms now being assumed by agricultural production.

### Keywords

“corporate agriculture”, “survival/subsistence agriculture”, “family farms”, rural sociology